
Adresse de la société populaire d'Audierne (Finistère), lors de la séance du 27 thermidor an II (14 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire d'Audierne (Finistère), lors de la séance du 27 thermidor an II (14 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. p. 50;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21860_t1_0050_0000_2

Fichier pdf généré le 05/11/2020

Vive la Convention nationale, centre unique du gouvernement! Vive la République française, une et indivisible!

FUYEL (?) (*présid.*), J.J. LAVAL (*secrét.*), MALAVEYRE (*secrét.*).

i'

[*La sté popul. d'Audierne* (1), à la *Conv.*; *Audierne, 20 therm. II*] (2)

Représentans,

Vos jours ont été en danger, et le danger étoit d'autant plus imminent que le complot d'égorger les vrais défenseurs de la liberté, de subsister (*sic*) à des lois républicaines les lois corruptrices et corrompues de la tyrannie, étoit ourdi par un grand scélérat! Mais, grâce à votre vigilance et à votre fermeté, la France n'a point à verser des pleurs sur les victimes que Catilina avoit désignées à sa fureur. Son crime a été découvert et puni aussitôt que conçu. La liberté triomphe, et, par cette nouvelle victoire, vous êtes devenus de plus en plus chers à nos coeurs.

Guerre à tous les intriguans; ne vous laissez pas, législateurs, de les fatiguer dans leurs projets criminels. Continuez d'étonner l'univers à force de vertus, et ne quittez le poste périlleux mais glorieux que la patrie vous a confié, que vous n'avez mis à l'abri de tous les dangers le berceau de la liberté et consolidé sur des bases inébranlables la République. Alors, seulement alors retournez dans vos foyers, couverts de gloire et des bénédictions du peuple, faire le bonheur de vos familles, et vous aurez assuré celui de tous les Français.

Les membres composant la société populaire régénérée des montagnards sans-culottes d'Audierne.

[suivent 27 signatures].

j'

[*La sté montagnarde de Segonzac* (3), à la *Conv.*; *16 therm. II*] (4)

Représentans,

Celui qui parlait sans cesse de vertu, l'hipocrite, l'astucieux, l'infâme Robespierre ne l'avait donc que sur les lèvres, et le crime dans le coeur. Vous en avez purgé le sénat français, et ses audieux satellites sont tombés avec lui sous le glaive de la loi. Le 10 thermidor, comme le 10 août, a été un jour favorable à la liberté et l'écoeuil d'un tyran.

N'en doutez pas, représentans, si nos frères de Paris se sont rassemblés autour de vous en cet instant cruel pour vous préserver du péril que vous préparait cette faction nouvelle, s'ils ont bien mérité de la patrie, nos principes

étaient les leurs. Nous ne reconnaissons que la Convention. Nous verserions, comme les Parisiens, tout notre sang pour elle; nous applaudissons aux décrets qui l'ont nettoyé de ce qu'elle avait d'impur.

Qu'ils on tord, les intrigands, les embitieux, les factieux! Le peuple français, jaloux de la liberté, ne se mettera pas dans leurs liens. Il n'est pas fait pour remper dans l'esclavage et devenir la proie des traîtres qui chercheraient à l'asservir. Il estimera le fonctionnaire public qui se comportera en citoyen, mais le tems des adorations est passé.

Continués, dignes représentans, restés ferme à votre poste, et, tandis que nos armées chassent au loin les esclaves, que les malveillants de l'intérieur soient foudroyés, et la République reposera sur des bases solides. Elle sera impérissable comme la vérité.

BOURDEIX (*présid.*), AUGIER (*pour le secrét.*),
Ch. BOURDEIX jeune (*secrét.*).

k'

[*La sté popul. de Cébazat* (1), à la *Conv.*; *s.d.*] (2)

Citoyens législateurs,

L'énergie que vous avez déployé dans les journées des 9 et 10 thermidor en annonçant à l'Europe entière ce que peut un peuple libre contre le despotisme, apprendra à la postérité jusqu'où peut aller l'extravagance de l'homme quand il se laisse dominer par l'orgueil et l'ambition.

Pour comble de scélératesse le moderne Catilina avoit emprunté le langage de la vertu. Il s'étoit associé un homme qui, par son physique impotent et son stile mielleux, devoit nécessairement tromper les yeux les plus surveillans. Mais rien n'échappe à l'homme de bien lorsqu'il veut sauver son pays.

Ne vous hâtez pas, législateurs! Poursuivés sans relâche les traîtres, les conspirateurs, les factieux! Tranchez indistinctement les têtes qui oseroient s'élever au-dessus de la loi. Traité les monstres comme des monstres! Poursuivez la tyrannie, sous quelques dehors qu'elle se présente et deffiez-vous de ces agens. Si les Louis XI et les Charles IX ont eu des empoisonneurs et des assassins à gages, les Robespierre et les Couthon ont eu des agens et des instrumens de leur tyrannie. Les monstres, à l'exemple de Caligula, eussent voulu que le peuple français n'eût qu'une tête, qu'ils eussent pu abatre d'un seul coup.

Sous le fédéralisme le mot d'ordre étoit: Péthion ou la mort! Sous la nouvelle faction c'étoit: sans Robespierre point de patriotes! Pour nous, législateurs, unité, indivisibilité de la République ou la mort! Tel est notre mot de ralliement. Malheur à qui le méconnoitra!

CAMBRY (*présid.*), THOUARD (*secrét.*) [et 18 autres signatures].

(1) District de Pont-Croix, Finistère.

(2) C 316, pl. 1266, p.51. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 2 fruct.

(3) Charente.

(4) C 316, pl. 1266, p. 52. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 2 fruct.; *J. Sablier*, n° 1499 (Legonzague).

(1) District de Clermont, Puy-de-Dôme.

(2) C 316, pl. 1266, p. 54. Mentionné par *Bⁱⁿ*, 2 fruct.